



# NAO 2020

## Encore des miettes pour les salarié(e)s !

L'accord NAO 2020 qui vient d'être diffusé qui a été signé par FO, la CGC et l'UNSA prévoit 1% d'augmentations de salaires, en augmentations générales et/ou individuelles ! Et une obole de 20000€ pour les Activités Sociales et culturelles 2020, soit moins de 30€ par salarié(e) pour l'année !!! Et c'est tout !!!! le reste est tellement ridicule et dérisoire que ce n'est même pas la peine d'en parler....



**Pas de revalorisations des primes et indemnités (astreinte, chauffeur, surpopulation, Noël et 1° janvier en astreinte,...) qui sont figées par accord d'entreprise depuis 2011 !!!**

**Pas de prise en charge des 3 jours de carence maladie pour les 1° et 2° collègues alors qu'ils le sont pour les cadres et « articles 36 » au moins depuis l'accord d'entreprise de 2013 !!!**

**Toujours pas de grille d'ancienneté !!!**

**Et encore des salaires qui stagnent au plus bas !**

Par contre 2019 a été une année record de versements de dividendes aux actionnaires des entreprises du **CAC40 ! Dont fait partie Sodexo !**

La bourse a salué la bonne santé du groupe par un bond de son action de plus de 7% à l'automne et l'entreprise a augmenté le versement des dividendes par action de plus de 5% à cette même période ! (cf Les Echos).

Le bénéfice de l'entreprise se maintient à un très bon niveau et elle se vante régulièrement (notamment sur son réseau intranet) de préserver un excellent niveau de croissance !!!

**Nous appelons donc toutes celles et tous ceux qui ne tolèrent plus cette situation à se joindre aux salarié(e)s SJS qui sont déjà dans l'action et à participer aux prochaines journées d'action nationales contre le projet de réforme des retraites car elles dépendent directement des salaires !**

**Défense des régimes de retraite et augmentations des salaires = même combat**

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements et questions.

**Nous sommes disponibles pour vous, où que vous soyez.**

Votre élue titulaire au CSE au 06 10 79 37 51 ou 06 71 11 19 15

Votre représentant de la section syndicale au 07 86 75 01 20

Sites internet fédéral : <https://www.soc-etudes.cgt.fr> et confédéral : <https://www.cgt.fr>

Section Syndicale CGT Sodexo Justice Services – Email : [cgt-sjs@outlook.fr](mailto:cgt-sjs@outlook.fr)